

COMMUNIQUE

Lisandru Plasenzotti a été transporté sous perfusion depuis l'hôpital-prison pour être entendu par le magistrat instructeur qui n'a pas pris de mesure de remise en liberté. La chambre de l'instruction d'Aix en Provence quant à elle fera part du résultat de son délibéré le mercredi 11 janvier dans l'après-midi.

Pour la remise en liberté de Lisandru et son retour en Corse, nous appelons donc à un nouveau **rassemblement mercredi 11 janvier 2012 à 14h devant le tribunal d'Ajaccio** pour attendre l'expression de cette décision.

A l'appel de : la famille, la Ligue des Droits de l'Homme, les amis de la famille, des personnels du collège Arthur Giovoni, des organisations politiques, syndicats, associations, élus, et les citoyens qui y adhèrent.

Ajaccio, le 10 janvier 2012.

Pour tout contact : 06-43-96-05-60.